

Permanences d'accueil et de conseil

Le(s) porteur(s) de l'action	Association la Bouture.
Origine	1996 : Création de la Bouture. Au début, les deux fondateurs rencontrent les décrocheurs individuellement et étudient le phénomène de décrochage chez les jeunes afin de mieux comprendre le processus de décrochage scolaire en France. Se sont ces entretiens qui inspireront par la suite les permanences d'accueil.
Le(s) objectif(s)	<ul style="list-style-type: none"> • Accueillir les jeunes et/ou les familles enlisés dans le décrochage scolaire, • Écouter et repérer le parcours scolaire chaotique du jeune pour le « travailler », • Permettre au jeune et à la famille de « poser leurs valises », de dédramatiser le passif scolaire pour se réapproprié ultérieurement un projet de retour en scolarité réussie, • Reassurer le jeune et sa famille en bénéficiant du statut de partenaire ressource expert non étiqueté « Education Nationale », • Accompagner dans les démarches et dans les questionnements, • Aider les jeunes à se reconstruire une orientation, • Démocratiser et rendre lisible l'implicite du système scolaire et de ses enjeux.
Le public cible	Jeunes entre 13 et 25 ans en situation de décrochage, scolarisés ou non.
Les partenaires impliqués	La METRO via le GIP DRE et les CUCS - La Région Rhône-Alpes - Le Conseil Général de L'Isère - La ville de Grenoble - La Fondation de France - L'association ADDICE - École des parents et des Éducateurs.
Déroulement de l'action	Les jeunes sont reçus individuellement en entretien par un professionnel de la Bouture : Durant l'entretien le jeune présente sa situation et fait le point sur ses blocages, ses attentes, etc. Le professionnel est là pour l'écouter, rassurer, l'aider à définir ses besoins et initier une dynamique de raccrochage en ouvrant des perspectives, qu'il n'a plus ou n'a jamais eu, en aidant le jeune à s'orienter, à réenvisager un devenir constructif.
Liens avec les parents	Les parents (ou un professionnel qui accompagne le jeune) sont présents durant la seconde partie de l'entretien consacrée à la dédramatisation de la situation et éventuellement aux actions à mettre en place avec le jeune. La première partie étant consacrée au jeune, seul.

Éléments d'analyse

Points forts	Les permanences agissent sur un champ large et de ce fait se situent à l'interstice de plusieurs institutions (Education Nationale, travailleurs sociaux, psychologue, etc...), d'où une absence de fléchage institutionnel.
Limites	Ne peut se substituer aux institutions et aux familles. Difficulté d'en mesurer les effets.
Effets inattendus	Permanences qui parfois n'amènent pas de réaction sur le court terme, mais davantage sur le long terme. Certains jeunes reviennent plusieurs mois après le premier entretien à la Bouture : temps d'errance parfois nécessaire pour se mettre dans une dynamique de raccrochage.
Perspectives	Signer une convention avec les collectivités territoriales pour bénéficier d'une meilleure reconnaissance de l'action et la pérenniser.

Contact

La Bouture - 04 76 17 09 46 - Site : <http://la-bouture.ovh.org> - Mail : la-bouture@wanadoo.fr
Vincent COSTES - Délégué général